

**FICHE SIGNALÉTIQUE**Rév.: B
Page : 1 de 5
Date : 25/01/07

FICHE SIGNALÉTIQUE

----- I. IDENTIFICATION DU PRODUIT -----

NOM COMMERCIAL (sur l'étiquette) : **LATICRETE® SpectraLOCK™ Pro Partie B**

FAMILLE CHIMIQUE : Résine époxyde

NOM DU FABRICANT : LATICRETE INTERNATIONAL, INC.
1 Laticrete Park, N.
Bethany, CT 06524-3423 États-UnisRévisé et approuvé par :
Steven B. Fine
Steven B. Fine
Sr. Research Chemist/Safety Officer

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 10/07

Nom du préparateur : S.B. Fine

----- II. INGRÉDIENTS DANGEREUX -----

NOMS CHIMIQUES	NUMÉROS CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	AUTRE (PRÉCISER)
Polymère de bisphénol A et d'épichlorohydrine	25085-99-8	45-55	S.O.	S.O.	S.O.
Éther glycidyle d'alkyle	68609-97-2	7-12	S.O.	S.O.	S.O.
Éther diglycidyle de bisphénol F	28064-14-4	10-15	S.O.	S.O.	S.O.
Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-04	0,1-0,3	10 ppm	S.O.	S.O.
Éther de polyéthylèneglycol et de (1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényle	9036-19-5	0,1-0,3	S.O.	S.O.	S.O.

S.O. = Sans objet ou non disponible

----- III. RISQUES POUR LA SANTÉ -----

SYMPTÔMES DE LA SUREXPOSITION pour chaque voie d'exposition potentielle.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau ou les yeux : Irritation transitoire mineure en cas de contact avec les yeux. Lésion cornéenne non probable. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. L'exposition prolongée n'est pas susceptible de provoquer une irritation de la peau. Sensibilisant cutané.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 2 de 5
Date : 25/01/07

Absorption cutanée : L'absorption cutanée à un niveau toxique lors d'une exposition prolongée unique n'est pas probable. DL 50 pour l'absorption cutanée chez le lapin = 20 000 mg/kg.

Ingestion : Provoque une irritation et de possibles brûlures de l'appareil digestif.

AGENT CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ ?

NON : Les ingrédients de ce produit ne figurent pas sur les listes ci-dessous.

OUI : OSHA fédérale NTP CIRC

-----IV. PREMIERS SOINS : PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE-----

Contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et immédiatement rincer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau : Enlever le produit et rincer immédiatement la peau sous l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures souillés. Laver les vêtements souillés avant réutilisation.

Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée ou qu'elle est laborieuse, pratiquer la respiration assistée (bouche à bouche, par ex.). L'administration d'oxygène peut être indiquée. Empêcher l'aspiration de vomissure. Tourner la tête de la victime vers le côté. Obtenir un avis médical.

Ingestion : En cas d'ingestion, appeler un médecin immédiatement. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

-----V. INCENDIE ET EXPLOSION -----

Point d'éclair (méthode) : Ininflammable

Température d'auto-inflammation, °C (°F) : S.O.

Limites d'inflammabilité dans l'air, % volume : S.O. Inférieure (LIE) _____ Supérieure (LSE)

Moyens d'extinction des incendies :

jet d'eau dioxyde de carbone autre :
 mousse poudre chimique

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter des bottes, des gants et une tenue en caoutchouc butylique, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome. En cas de pollution d'eau, informer les autorités compétentes.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Peut dégager des produits de combustion toxiques ou irritants. Le mélange du produit avec un agent oxydant peut provoquer une réaction soudaine et un

	Formulaire	F 7.3.29
	FICHE SIGNALÉTIQUE	Rév.: B Page : 3 de 5 Date : 25/01/07

incendie. Peut dégager du monoxyde de carbone gazeux. Peut dégager de l'oxyde d'azote gazeux toxique. Peut dégager du gaz ammoniac. Il convient d'évacuer le personnel se trouvant dans le voisinage et sous le vent.

----- VI. DISPERSION ACCIDENTELLE, FUITE ET ÉLIMINATION -----

Procédures de réponse aux dispersions accidentelles (inclure les mesures de protection du personnel) : Porter des lunettes à coques et un masque facial. Si possible, colmater la fuite. Ventiler l'espace concerné. Éponger avec un matériau absorbant ou racler. Le résidu peut être nettoyé avec de l'eau chaude et un agent de surface non ionique. Construire une digue pour empêcher la propagation (y compris les liquides en fusion jusqu'à leur solidification). Recueillir l'eau de ruissellement et la transférer dans des fûts ou des réservoirs en vue de leur élimination ultérieure.

Préparation des déchets pour l'élimination (types de récipients, neutralisation, etc.) : S.O.

REMARQUE : Éliminer tous les déchets en conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales.

-----VII. Manipulation et entreposage-----

Entreposer dans un endroit frais. Un chauffage excessif pendant des périodes prolongées dégrade la résine

----- VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle -----

Ventilation et mécanismes techniques : Normaux

Protection respiratoire (type) : Masques à poussière homologués NIOSH si les limites d'exposition sont dépassées.

Protection des yeux (type) : Lunettes de sécurité ou à coques

Gants (préciser la matière) : Gants imperméables

Autres vêtements et équipements : Vêtements à manches longues

Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : Bon entretien normal des locaux

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : S.O.

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Voir ci-dessus.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 4 de 5
Date : 25/01/07

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Densité de vapeur (air=1) : S.O. Point ou plage de fusion, °C (°F) : > 0 (32)
 Densité : 1,12 g/cm³ Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : > 100 (212)
 Solubilité dans l'eau : soluble Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.
 Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.
 Aspect et odeur : liquide opaque.

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) : S.O.

X. RÉACTIVITÉ

Stabilité : X Stable Instable

Conditions à éviter : Stable aux températures ambiantes. Un chauffage excessif pendant des périodes prolongées dégrade la résine.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : Bases.

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières).

Une pyrolyse ou combustion incomplète dégage des phénols, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'eau. La décomposition thermique doit être suivie en tant que substance potentiellement dangereuse.

Polymérisation dangereuse : Peut se produire X Ne se produit pas

Conditions à éviter : S.O.

XI. Informations toxicologiques

Toxicité cutanée aiguë (DL50, lapin) > 20 000 mg/kg

XII. Informations écologiques

S.O.

	Formulaire	F 7.3.29
	FICHE SIGNALÉTIQUE	Rév.: B Page : 5 de 5 Date : 25/01/07

-----XIII. Informations relatives à l'élimination-----

-

Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales.

-----XIV. Informations relatives au transport-----

-

Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

-----XV. Informations réglementaires-----

-

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.
Ce produit contient une substance chimique déclarée responsable de cancer ou d'effets néfastes pour la reproduction par l'État de la Californie.

Classifications HMIS Santé – 1 Inflammabilité – 0 Réactivité – 0 Protection individuelle - B

-----XVI Autres informations-----

Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.